



Coopérons dès l'École

Cause des Enfants

La Convention Internationale
des **Droits de L'Enfant**
s'installe à l'école



Dossier pédagogique 2020

3 lettres pour 3 jours d'activités autour de la CIDE

Lettre n°3 - jour 3

Le droit aux loisirs et à la culture

Office Central DE la Coopération à l'École

www.occe.coop



Coopérons dès l'École

Cause des Enfants

La Convention Internationale
des **Droits de L'Enfant**
s'installe à l'école



Sommaire

Les droits de l'enfant s'imposent à nous

Les auteurs

Ce dossier pédagogique est une production du groupe de travail *Cause des Enfants* de l'OCCE à savoir :

Christine CADORET
Jean-Pierre DEMOULIN
Myriam DERVEAUX
Florence LANCHON
Patrick MAGNIER
Patrick MAHOT
Philippe PAILLARD
Mylène RALJEVIC
Marie-France SANGLA
Thierry TITONE

Lettre 3

Le droit aux loisirs et à la culture

L'illustration du jour en questions - Jour 3 -

L'écho des mots

Nos droits en débat

Nos droits en action

L'Écho des Pages

Annexes jour 3

La Convention Internationale des **Droits de L'Enfant** s'installe à l'école



Les droits de l'enfant s'imposent à nous.

Partout, il nous faut défendre les droits acquis, défendre la protection des mineurs, promouvoir un esprit émancipateur, inviter à la participation.

Appliquer la notion d'intérêt supérieur de l'enfant reste complexe, mais tellement nécessaire !

C'est tout cela, défendre la cause des enfants.

Cette année 2020, nous fêtons les 31 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). L'an passé, avec nos partenaires, nous invitons les pouvoirs publics à passer de la Convention aux actes !

Notre groupe de travail, le Chantier Cause des Enfants de la fédération OCCE, vous propose de fêter le 20 novembre à partir de trois lettres-ressources, dans lesquelles nous mettons en lumière 3 droits parmi l'ensemble de ceux énoncés dans les 54 articles de la CIDE.

Tous les droits inscrits dans la CIDE sont incontournables, il nous a fallu faire un choix.

Cette année encore, nous tenons à inciter à l'échange, au débat, à l'expression et à la réflexion collective.

Le chantier Cause des Enfants de l'OCCE est heureux de vous proposer cette ressource afin de faire vivre la Convention internationale des droits de l'enfant, au quotidien, dans les écoles et les classes.

Au fil de l'année, nous continuerons à partager des idées, des ressources pour vous permettre d'alimenter une réflexion sur la CIDE avec vos élèves.

Notez par exemple la création à venir d'une émission de radio, à plusieurs voix, reliant des élèves du Cher et de Guadeloupe, pour un regard croisé sur la situation actuelle, à la lumière des droits de l'enfant.

Une autre émission verra aussi le jour, à destination des adultes, afin de continuer à sensibiliser le plus grand nombre d'éducateurs, parents, enseignants à l'application très concrète de la Convention.

Le chantier Cause des Enfants reste à votre disposition et vous pouvez nous joindre par courriel à : cause-des-enfants@occe.coop.



Vous pouvez retrouver les émissions du chantier Cause des Enfants sur la radio de l'OCCE : Pili (Par ici les idées) https://soundcloud.com/pili_occe

Les illustrations des lettres ont été réalisées cette année par Mylène Rajjevic, membre du chantier Cause des Enfants



La Convention Internationale des **Droits de L'Enfant** s'installe à l'école



3 lettres pour 3 jours (ou plus) de débats et d'échange autour de la CIDE

Dans ces trois lettres, vous trouverez 5 rubriques :



- ▶ L'illustration du jour en questions



- ▶ la proposition d'une ou plusieurs poésies, parce que l'enfance doit se jouer avec poésie et parce que l'accès à la culture est un droit, et parce qu'on aime ça, nous aussi, la poésie.
- ▶ Nous continuons avec un dispositif de débat, pour questionner ensemble le droit présenté, et approfondir, parfois, la notion qui nous intéresse.
- ▶ Des actions concrètes sont également suggérées, car oui, les droits de l'enfant doivent dépasser la théorie pour s'incarner dans le quotidien des enfants, et prendre la forme de l'agir, d'une action, de quelque chose à faire...
- ▶ Enfin, parce que le livre est un possible médiateur, nous vous présentons une sélection bibliographique. Là encore, le choix est difficile tant il y a de belles propositions...



Lettre n°1 : Nous commencerons avec le droit à l'expression, en appui sur les articles 12 et 13 de la Convention.

Le droit à l'expression, en plus d'être un pilier de la coopération promue par l'OCCE, est une condition pour garantir à chacun d'être reconnu et respecté dans sa différence et de prendre part activement dans un groupe.

Ce droit fondamental garantit aux enfants la possibilité de s'exprimer sans contrainte tel que défini par l'article 13 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

Aussi cette première lettre sera l'occasion pour les élèves de réfléchir et d'échanger autour de la question du droit et de la liberté d'expression à travers les mots des poètes et bien sûr de leur propres mots.

La Convention Internationale des **Droits de L'Enfant** s'installe à l'école



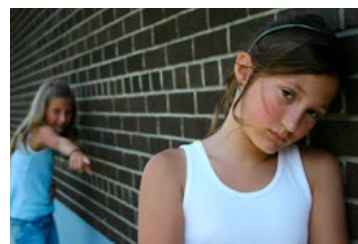
Lettre n°2 : Nous développerons l'article 19 qui affirme le droit de l'enfant d'être protégé contre les mauvais traitements.

Cela ne concerne pas seulement les autres, celles et ceux qui seraient loin ou qui seraient en situation de grande pauvreté. Non, cela concerne tous les enfants, ici et ailleurs, de la naissance à leur majorité.

La situation pédagogique développée et proposée dans cette lettre n°2 est une activité de production d'écrit, qui doit pouvoir se décliner aussi à l'oral, si besoin, selon l'âge des enfants : la cascade d'écriture.

Il s'agit de penser et de décrire ce qui se passe avant et après l'illustration choisie.

Nous attirons votre attention sur cette activité. Il y a 3 illustrations. Elles sont fortes, sensibles et demandent une certaine préparation avant de les soumettre au groupe. Vous retrouverez ces images en annexe.



Lettre n°3 : Nous explorerons ensemble cette année, à travers l'article 31 de la Convention, le droit aux loisirs et à la culture.

Les loisirs ? La culture ? Le sport ? L'art ? Le jeu sous toutes ses formes ? Le repos ? La possibilité de partir en vacances ?

Rien de plus fondamental, et pourtant, des millions d'enfants dans le monde et ici ne disposent pas du temps ou des conditions nécessaires pour s'amuser, simplement.

Respecter ce droit, c'est favoriser l'épanouissement de chaque enfant, permettre l'expression de ses émotions et l'initier à la vie en société.

L'imaginaire individuel et collectif est ici mobilisé, avec comme proposition d'activité la création de jeux et jouets à partir de matériel de récupération.

Pour se lancer dans la création de jeux et de jouets, nous vous proposons de rassembler quelques éléments, mais cette liste n'est pas exhaustive bien entendu...

Bouchons de liège		Bouchons en plastique	
Bâtonnets		Bouts de bois	
Boite à chaussures		Pincettes à linges	
Laines		Cartons	
Fil de fer		...	
Tissus			



Le droit aux loisirs et à la culture

Les loisirs ? La culture ? Le sport ? L'art ? Le jeu sous toutes ses formes ? Le repos ? La possibilité de partir en vacances ?

Rien de plus fondamental, et pourtant, des millions d'enfants dans le monde et ici ne disposent pas du temps ou des conditions nécessaires pour s'amuser, simplement.

Respecter ce droit, c'est favoriser l'épanouissement de chaque enfant, permettre l'expression de ses émotions et l'initier à la vie en société.

Article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant :

- 1. Tu as le droit au repos, aux loisirs, aux jeux, aux activités récréatives. Tu as aussi le droit de participer aux activités artistiques et culturelles de ton âge.**
- 2. Les pays doivent protéger ton droit aux loisirs et favoriser le développement de ce droit, dans des conditions d'égalité.**

Applaudir

La coutume d'**applaudir** s'étend à des formes variées de moyens de faire du bruit (par exemple, taper des pieds ou frapper sur une table). Elle remonterait comme une forme d'expression émotionnelle aux manifestations de joie, d'encouragement ou d'intimidation des premières sociétés humaines. Une des méthodes les plus anciennes et les plus universelles que l'homme ait développées pour interagir avec ses semblables. Dans le monde antique, il était synonyme d'approbation, mais aussi de communication et, pour ainsi dire, de pouvoir. Nous, petits êtres frêles, pouvions recréer avec nos mains le grondement du tonnerre, les rugissements et les soubresauts de la nature.

In *Courrier International*
2 mai 2013

L'illustration du jour en questions

- Jour 3 -

Que voyez-vous dans cette illustration ?

Quels bruits pourraient faire ces mains ?

Que veut-on exprimer quand on applaudit ?

La Convention Internationale des **Droits de L'Enfant** s'installe à l'école

Lettre n°3 - jour 3
Le droit aux loisirs et à la culture



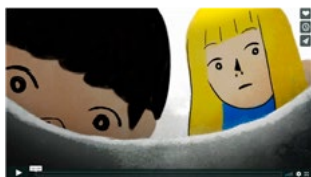
L'écho des mots

Un poème pour faire vivre les Droits de l'Enfant dans la classe

L'école des beaux-arts

Jacques PRÉVERT

Dans une boîte de paille tressée
Le père choisit une petite boule de papier
Et il la jette
Dans la cuvette
Devant ses enfants intrigués
Surgit alors
Multicolore
La grande fleur japonaise
Le nénuphar instantané
Et les enfants se taisent
Émerveillés
Jamais plus tard dans leur souvenir
Cette fleur ne pourra se faner
Cette fleur subite
Fait pour eux
À la minute
Devant eux.



[Accès à la vidéo](#)

Pour aller plus loin : L'école des Beaux-arts,
un film réalisé par Anne Huynh.

Et si on essayait de faire comme dans le poème ? Est-ce qu'on aurait aussi des nénuphars instantanés ? Des grandes fleurs japonaises ? Ou peut-être encore d'autres merveilles à découvrir !?



La Convention Internationale des Droits de L'Enfant s'installe à l'école

Lettre n°3 - jour 3
Le droit aux loisirs et à la culture



Nos droits **En débat**- en action

Rappeler les règles du débat :

- ▶ On a le droit de dire ce que l'on pense, on a le droit de changer d'avis, on écoute celui qui parle et on a le droit de ne rien dire si on ne veut pas s'exprimer. Tout est juste et intéressant.
- ▶ Les participants se mettent en cercle, assis sur des chaises ou au sol.
- ▶ L'animateur du débat pose une question au groupe. Pour y répondre, nous ferons tourner un bâton de parole. Seul celui qui a le bâton peut parler. Les autres écoutent.
- ▶ Une même question peut se traiter en 3 tours de groupe maximum. L'animateur peut éventuellement relancer ou recentrer les échanges.
- ▶ Ensuite, on change de question. N'hésitons jamais à reformuler lorsque cela semble nécessaire.

Les participants ne sont pas obligés de parler, on peut passer le bâton au voisin, mais il est souhaitable que chacun s'exprime au moins une fois.

Vous pouvez bien sûr inventer d'autres règles, d'autres modes de débat tant que ceux-ci profitent à l'expression et l'échange d'idées pour un réel moment d'écoute et d'échanges.

Affirmation 1 :

Jouer, c'est perdre son temps.

Affirmation 2 :

Il faut avoir des jeux pour pouvoir jouer.

Affirmation 3 :

Quand je joue, je n'apprends rien.

Affirmation 4 :

On n'a pas le droit de s'ennuyer.



Nos droits En débat- **En action**

Activité 1 : En observant le tableau, cherchez les jeux que vous reconnaissez !



Les jeux d'enfants
Pieter BRUEGEL L'ANCIEN
116 X 161 cm
Tableau peint en 1560

Pieter BRUEGEL L'ANCIEN était un peintre flamand. C'était un artiste du peuple qui représentait des scènes de la campagne. Il prenait plaisir à « raconter » des histoires en multipliant les personnages. Au XVI^e siècle, il y a presque 500 ans, les peintres peignaient rarement la vie quotidienne et très peu les enfants !

En 1560, Bruegel peint « Les Jeux d'enfants » une huile sur bois qui montre la place d'un village de Flandre (aujourd'hui la Belgique) et ne représente que des enfants, on dirait une cour de récréation ! Seul un adulte apparaît sur la toile... C'est une femme qui jette un seau d'eau sur deux garnements en train de se battre. Plus de 200 enfants jouent avec des bouts de bois des os, des cerceaux ou encore des tonneaux. Au XVI^e siècle, les jouets fabriqués spécialement à l'usage des enfants étaient rares. La plupart de ces jeux se jouent à plusieurs, sans matériel particulier. En observant de près les visages, on découvre que les enfants ressemblent à des adultes en miniature. Certains jouent d'ailleurs à être grands. Voyez cette procession qui longe la barrière : ce sont des petits mariés ! Et là, près des fillettes aux osselets, un groupe mime une cérémonie de baptême. Les vêtements sont souvent les mêmes ; seules les couleurs diffèrent, ce qui rend le tableau très coloré.

On a compté environ 90 jeux différents dont certains sont encore joués dans les cours d'école : saute-mouton, cerceaux, ballon, galipettes, quilles, échasses, osselets, colin-maillard, acrobaties, jeux d'adresse ou jeux de rôles... ! Pas besoin de console vidéo ni de tablette pour s'amuser au XVI^e siècle !



Nos droits En débat- **En action**

Activité 2

Fabriquer des jouets à partir d'éléments naturels, matériaux de récupération...

On n'a peut-être pas besoin de jouets pour jouer, mais on peut jouer à fabriquer des jouets imaginaires.

- ▶ Par groupe, le matériel de récupération est réuni dans une boîte à chaussures.
- ▶ Avec la colle, le scotch, les ciseaux et le matériel de récupération, chaque groupe fabrique un petit jouet et lui trouve un nom. Un jouet simple, un jouet coloré, un jouet farfelu, un jouet rigolo, ..., tout est possible et c'est comme on veut.
- ▶ Quand c'est fini, chaque groupe viendra montrer à toute la classe le jouet auquel il aura donné un nom et expliquera comment on y joue.
- ▶ Ces jouets pourront rejoindre le « Musée de la classe » ou seront peut-être l'occasion d'en créer un.



On pourra aussi faire quelques photos et les envoyer à cette adresse :

cause-des-enfants@occe.coop
pour partager nos trouvailles avec les autres classes qui auront participé.



La Convention Internationale des Droits de L'Enfant s'installe à l'école

Lettre n°3 - jour 3
Le droit aux loisirs et à la culture



L'écho des pages

► **TOUS LES ENFANTS ONT DROIT À LA CULTURE**

Alain SERRES, images d'Aurélia FRONTY,
Éditions Rue du monde

Une promenade joyeuse au pays de la danse, de la musique, de la peinture, du théâtre... pour découvrir les mille belles émotions qui se cachent derrière le mot culture. Et pour rêver que tous les enfants du monde puissent un jour grandir en liberté, nourris du travail des savants, des saltimbanques et des artistes.



► **LA BILLE D'IDRISS**
René GUICHOUX, images
de ZAÛ
Éditions
Rue du monde

Quand il doit fuir la misère et la guerre avec sa mère, marcher le long des routes, se glisser sous le mur de barbelés avant d'embarquer sur un fragile bateau, Idriss n'a qu'une chose en tête : sa bille. Il la serre fort dans son poing pour que jamais la chance ne les abandonne.



► **AVEC MES DEUX MAINS**
Simon MARTIN,
images Estelle AGUELON,
Cheyenne éditeur - 2015

Quel plaisir de voir s'animer ici ces deux mains et ces dix doigts pour... jouer de la guitare, désigner le monde, faire la paix ou s'impatienter (tip-tap-tip-tap), caresser la tête de l'enfant, jouer aux ombres chinoises, nous cacher ou offrir le meilleur de nous-mêmes. Des strophes brèves et légères que des esquisses de mains aquarellées viennent joliment envelopper.



► **LA SIESTE**
Alain SERRES, images
Judith GUEYFIER,
Éditions Rue du monde

Pas facile d'accepter de s'endormir en plein après-midi quand il y a tant de choses bien plus intéressantes à faire. Mais une fois allongé sur un tapis, une chaise longue, le dos d'un âne ou de sa maman, une fois que le sommeil gagne, la sieste peut se transformer en un merveilleux voyage. Où les sauterelles portent de grosses chaussures, où les cochenilles marchent sur le toit des voitures, où les mouettes répètent à l'unisson : il est l'heure de se réveiller... Déjà ? C'était tellement bien.



► **LA MER EN VRAI**
Bertrand SOLET, images
de PEF,
Éditions Rue du monde

Bertrand Solet et Pef abordent avec cet album les premiers congés payés de 1936. Une thématique quasiment jamais exploitée dans la littérature jeunesse et qui est rendue accessible ici à des enfants à partir de 6 ans.

L'auteur part d'une situation actuelle et fait parler un grand-père ayant vécu ce grand moment en 1936 alors qu'il n'avait que 10 ans. C'est quelque chose qui est tellement commun pour nous qu'on ne se rend pas forcément compte de la situation d'avant.

Pef a choisi de rendre hommage à Fernand Léger dans ses illustrations. Ce dernier, peintre du 20ème siècle, a évoqué largement dans ses œuvres le monde du travail et les loisirs populaires.





L'écho des pages(suite)



- **MILLE DESSINS DANS UN ENCRIER**
Alain SERRES, images de ZAÛ,
Éditions Rue du monde

Trois enfants osent enfin approcher monsieur Ba, qui dessine souvent dans la cour de leur immeuble parisien.

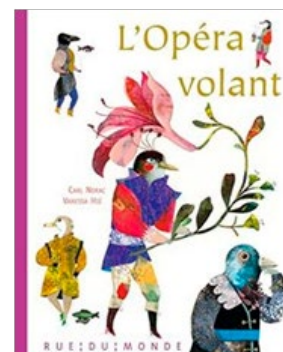
L'artiste les fascine. De son encrier, il fait jaillir animaux, portraits ou paysages comme par magie.

Avec lui, les enfants vont peu à peu apprendre à aimer regarder, à dessiner, à recommencer... tout en découvrant la vie, la ville et une autre manière de regarder le monde.



- **À QUOI TU JOUES ?**
Marie-Sabine ROGER,
images d'Anne SOL
Éditions Sarbacane

Les garçons, ça joue pas à la dinette, ça fait pas de la danse, ça saute pas à la corde et surtout, ça pleure jamais. Les filles, ça joue pas au foot, ce n'est pas bricoleur, ça peut pas piloter des avions et encore moins des fusées. Tout le monde sait ça. Sauf que ce n'est pas la réalité. Une série de photos de reportage, cachées sous des rabats façon pied de nez, démontre avec humour et réalisme l'absurdité – et la fausseté – de ces idées reçues, qui dictent dès le plus jeune âge nos comportements. Indispensable et rafraîchissant, dès 3 ans !



- **L'OPÉRA VOLANT**
Carl NORAC/Vanessa HIÉ
Éditions Rue du monde

Rêveur, joueur, danseur, Oisel l'oiseau est artiste dans l'âme, pour le meilleur et pour le pire. Un jour d'orage, il sauve Léna, une fillette qu'il veut ramener à sa famille. En chemin, il rencontre des oiseaux musiciens et lorsqu'ils veulent jouer ensemble aux portes de la ville où habite Léna, les habitants les chassent. Dans cette sordide cité, gardée par de sombres volatiles, on n'aime pas les troublemakers.





Annexes jour 3

Illustration Mylène Raljevic,
membre du chantier *Cause des Enfants*



Annexes jour 3

Les jeux d'enfants
Pieter BRUEGEL L'ANCIEN
116 X 161 cm
Tableau peint en 1560





Cause des Enfants

La Convention Internationale
des **Droits de L'Enfant**
s'installe à l'école.



Retrouvez d'autres ressources pédagogiques
sur le site de la fédération nationale de l'OCCE

www.occe.coop

dans la page *Cause des enfants*
dans la rubrique *Nos actions*.